

19.oct.18
10.déc.18

Communiqué
de presse

ALBUMS DES JEUNES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES 2018

EXPOSITION

Les « Ajap » sont un concours biennal organisé par le ministère de la Culture. Ils distinguent des jeunes architectes et paysagistes européens de moins de 35 ans, ayant réalisé un projet ou participé à un concours en France. L'exposition présente le travail des vingt équipes constituant la promotion 2018, quinze équipes d'architectes, cinq équipes de paysagistes.



COMMISSARIAT

Margaux Darrieus,
architecte et journaliste

SCÉNOGRAPHIE

Gaspard Pinta,
architecte, lauréat
des Ajap 2016

Le palmarès des Ajap est bien plus qu'un état des lieux, il donne le pouls de la jeune création contemporaine. Chaque session est l'occasion de reformuler les questions sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage. En tant qu'architectes ou en tant que paysagistes, sans frontière disciplinaire aucune, les jeunes lauréats veulent en effet intervenir sur l'espace urbain. Sortir du cadre du projet commandé *stricto sensu* pour élargir la réflexion à la question de la ville et de l'espace public, et ce à toutes les échelles, celle d'une métropole comme celle d'un village.

Issus d'horizons différents, ces jeunes créateurs ne sont pas tous groupés dans le bassin du Grand Paris, ils opèrent depuis leurs bases régionales (Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Lyon, Toulouse, Nantes, Saint-Brieuc, Corte, Conty).

Cette promotion 2018 refuse aussi bien la table rase, complètement dépassée, que la rupture, pour affirmer sa modernité ; *a contrario*, elle considère que l'existant constitue une véritable force. Il faut souligner que certains de ces architectes ont tenu à parfaire leurs connaissances en suivant le cursus de l'École de Chaillot.

LAURÉATS AJAP 2018

PAYSAGISTES

Grégory Morisseau de l'agence Chorème

Élise et Martin Hennebicque Élise & Martin
Hennebicque architecture du paysage
& des jardins

Hervé Der Sahakian de l'atelier Hervé Der Sahakian
concepteur paysagiste

Mathieu Delmas et Léa Hommage de l'atelier
la forme et l'usage

François Hérisset et Damien Roger de l'agence Paludes

ARCHITECTES

Charlotte Lovera et Élise Giordano de l'atelier Aïno

Laurent Didier, Mathieu Le Ny et Louis Léger
de l'agence Bast

Sophie Delage et Mathieu Grenier
de l'atelier Combas architectes

Mathilde Gaudemet et Arthur Ozenne de l'agence
Dixneufcentquatrevingtsix

Jean-Benoît Vétillard de l'agence Jean-Benoît Vétillard
architecture

Jean-François Madec de l'agence
Jean-François Madec architecte

Jérôme Glairoux de l'agence Link architectes

Sébastien Magrez de l'atelier Mima

Jean-Mathieu de Lipowski, Alicia Orsini
et **François Traroni** de l'agence Orma architettu

Paul Vincent de l'agence Paul Vincent, architecte

Régis Roudil de l'atelier Régis Roudil architectes

Valentine Guichardaz-Versini de l'atelier Rita

Damien Antoni et Achille Bourdon
de l'agence Syvil - architectures du
système ville

Mathieu Barré, François Guinaudeau
et **Romain Pradeau** de l'agence Titan

Ludovic Zacchi de l'agence Zacchi



Réfectoire scolaire
à Montbrun-
Bocage, BAST,
Ajap 2018 © Bast

LES RENCONTRES DES ALBUMS DES JEUNES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES (AJAP)

Deux tables rondes avec les lauréats
de la session Ajap 2018

Modération : **Margaux Darrieux**,
architecte et journaliste,
commissaire de l'exposition Ajap 2018

Mercredi 14 novembre 2018 à 19h

Le doute est-il permis ?

Aujourd'hui, les enjeux narratifs du discours architectural formatent bien souvent les pratiques. Ils valorisent la raison, la maîtrise, la rationalité pour souligner la responsabilité de l'architecte. Le doute, comme méthodologie, est-il encore permis ? Peut-on l'envisager en tant que posture créative crédible ? Que nous dit de l'architecte, de ses méthodes de conception et de son rapport à la maîtrise d'ouvrage, sa quête de justification pour toutes ses ambitions spatiales ?

Mercredi 28 novembre 2018 à 19h

Face à la loi, attitudes et projets

La plupart des jeunes architectes ont aujourd'hui une connaissance précise des règles légales et déontologiques qui cadrent leurs pratiques. Certains investissent les failles, s'immiscent dans les dents creuses de la réglementation, détournent les dispositifs des lois pour se positionner sur d'autres champs, comme s'il y avait urgence à valoriser autrement leurs savoir-faire. D'autres, a contrario, s'affirment en innovant avec le cadre normatif. Que racontent leurs rapports aux normes, de leur travail, de leurs missions, de leurs aspirations et de celles de leurs maîtres d'ouvrage ?

19.oct.18
10.déc.18



citedelarchitecture.fr
#Ajap18

Communiqué
de presse

ALBUMS DES JEUNES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES 2018

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Publication

*Les Albums des jeunes architectes
et paysagistes 2018*

*Coédition D'A/Cité de
l'architecture & du patrimoine,
2018, 25€.*

Débats

Plateforme de la création architecturale

Mercredi 14 novembre 2018, 19h
Le doute est-il permis ?

Mercredi 28 novembre 2018, 19h
Face à la loi, attitudes et projets

Rencontres avec les lauréats des
Albums des jeunes architectes
et paysagistes 2018

Modération : Margaux Darrieus

L'exposition des AJAP 2018
s'inscrit dans la cadre des

Journées nationales de l'architecture

du 19 au 21 octobre 2018

ajap.citedelarchitecture.fr

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

Galerie basse des expositions
temporaires

Palais de Chaillot
1, place du Trocadéro, Paris 16°
M° Trocadéro / Léna

Ouvert tous les jours de 11h à 19h,
sauf le mardi.

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Accès libre à l'exposition

CONTACTS PRESSE

Caroline Loizel

01 58 51 52 82

06 33 89 93 40

[caroline.loizel@](mailto:caroline.loizel@citedelarchitecture.fr)

citedelarchitecture.fr

Fabien Tison Le Roux

01 58 51 52 85

06 23 76 59 80

[fabien.tisonleroux@](mailto:fabien.tisonleroux@citedelarchitecture.fr)

citedelarchitecture.fr